

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

MAITRISE D'OEUVRE POUR LA PROTECTION DU BASSIN VERSANT DE BOURG-BEAUDOIN.
Réalisation d'un ouvrage de lutte contre les inondations par ruissellement sur la commune de Radepont.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M.LELOUP - Animateur bassin versant

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 5 3 9 8 0 0 0 1 2

Forme juridique

Syndicat Mixte Communal

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 47°a)	Dans le cadre de la protection du bassin versant de Bourg-Beaudouin, un ouvrage de rétention va être réalisé sur la commune de Radepont. Il est prévu de déboiser une partie des terrains pour la réalisation de cet ouvrage de gestion des ruissellements. Ce défrichage de plus de 0,5 hectare, nécessitant une demande d'autorisation au titre du L.341-3 du code forestier (bois > 5 ha), le projet d'ouvrage de rétention est par conséquent soumis à la par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'ouvrage de rétention (B2), d'un volume utile de 20 020 m³ sera mis en place sur la commune de RADEPONT pour réduire les débits traversant le bourg de Fleury-sur-Andelle et lutter contre les inondations.

L'accès à l'ouvrage sera prévu depuis le chemin de la station d'épuration, nécessitant un renforcement sur 1 km puis une extension de 300 m pour accéder à la prairie inondable. Le projet prévoit également le rétablissement du chemin privé situé sur la parcelle A7.

L'ouvrage de fuite aura un débit de fuite moyen de 300 l/s et sera dirigé vers la fosse de dissipation puis vers le talweg naturel. Le temps de vidange de l'ouvrage plein sera de 17 h. L'ouvrage de fuite se composera d'une section de contrôle et d'une canalisation traversant l'ouvrage.

La surverse externe sera réalisée en matelas Reno pour éviter la désagrégation de la digue. Elle sera dirigée vers une fosse de dissipation puis vers le talweg naturel. Le débit de dimensionnement est le débit centennal.

4.2 Objectifs du projet

La création de cet ouvrage structurant fait partie d'un programme d'actions à l'échelle de la partie aval du bassin hydrographique de l'Andelle, répondant à une logique d'aménagement amont-aval, qui permettront de gérer quantitativement les ruissellements afin de protéger les zones bâties vulnérables et réduire l'apport de limons en cas de crue (maintien au droit des parcelles agricoles).

Les objectifs de cette mission sont :

- réduire l'érosion des parcelles agricoles,
- améliorer la situation contre le risque d'inondation par ruissellement à l'aval du bassin versant,
- protéger la ressource en eau contre les phénomènes de turbidité.

Cet ouvrage permettra de réduire les débits traversant le bourg de Fleury-sur-Andelle et lutter contre les inondations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois aménagé, cet ouvrage permettra la rétention des ruissellements et luttera contre les inondations dans le bourg de Fleury-sur-Andelle.

L'entretien courant de cet ouvrage sera réalisé à minima une fois par an par une entreprise spécialisée ou par les agents du syndicat.

L'entretien occasionnel sera effectué en fonction des constatations réalisées au cours des visites de surveillance de l'ouvrage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures administratives suivantes :

- Une Demande d'Autorisation de Défrichement au titre de l'article L.341-3 du Code Forestier pour l'ouvrage B2,
- Un Dossier d'Autorisation Environnementale unique au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement pour l'ensemble du programme d'actions,
- Une Déclaration d'Utilité Publique du projet et une enquête parcellaire pour la pérennité de deux prairies inondables, dont fait partie l'ouvrage B2,
- Une Déclaration d'Intérêt Général pour permettre l'accès aux parcelles privées concernées par la réalisation des travaux d'hydraulique douce et d'entretiens de ces ouvrages,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la prairie inondable	1.8 ha
B2	0.54 ha
Superficie de la zone à défricher.....	82 ha
Superficie du bois.....	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chemin du Bois de Harache
27380 RADEPONT

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 32' 12" E Lat. 49° 37' 10" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de prairie inondable B2 est inscrit dans la ZNIEFF de type II nommée "La forêt de Longboel, le bois des Essarts ". Cette zone naturelle inventoriée se compose d'un ensemble de forêts privées depuis la Révolution, qui présentent une grande diversité écosystémique. Il est à noter qu'au droit du futur ouvrage B2, la ZNIEFF de type II se compose majoritairement d'une prairie non pâturée.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le PPBE de l'Eure qui a été approuvé en avril 2012.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Radepont s'inscrit dans le PPRI de l'Andelle qui a été prescrit le 01/08/2001 et non approuvé. Le périmètre de l'ouvrage B2 se situe toutefois en dehors de l'emprise de ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les bases de données BASIAS et BASOL, aucun site et sol pollué n'est répertorié au sein du périmètre d'aménagement.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à plus de 5 km au Sud de la prairie inondable B2, il s'agit de la ZSC "Boucles de la Seine amont d'Amfreville à Gaillon".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent projet concerne un ouvrage de lutte contre les inondations par ruissellement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'ouvrage B2, visant la maîtrise des ruissellements et la lutte contre les inondations en aval, n'est pas à même de modifier les conditions d'alimentation de la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les terrassements de l'ouvrage B2 : - Volume déblayé = 5 500 m ³ - Volume remblayé = 6 100 m ³ - Fourniture de remblais = 600 m ³ provenant de la réalisation de l'ouvrage B1 Il n'y aura donc pas d'excédents en matériaux pour la réalisation de B2.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le syndicat souhaite mettre en place des mesures pour compenser la perte d'une partie de l'espace boisé au droit de l'ouvrage, il est prévu de : - Replanter une haie en amont de l'ouvrage pour freiner les ruissellements et favoriser la décantation ; - Replanter une haie en aval de l'ouvrage pour favoriser la diffusion et l'infiltration du débit de fuite ; - Planter des arbustes « isolés » dans la parcelle de l'ouvrage pour faire le lien entre le bosquet au sud et le bois au nord, ...
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de prairie inondable B2 vient s'implanter au droit d'un secteur essentiellement en prairie en friche non pâturée (1.26 ha) qui comprend cependant une zone boisée en limite Nord, sur une surface relativement réduite (0.54 ha). Il convient néanmoins de rappeler que dans les documents d'urbanisme de la commune, ces zones autorisent les ouvrages techniques et les travaux nécessaires à la lutte contre les inondations.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ouvrage B2 réglera les eaux pluviales (débit de fuite de 3.65 m3/s vers le talweg naturel) de l'amont du bassin versant de Bourg-Beaudouin pour réguler les ruissellements et lutter contre les inondations dans le bourg de Fleury-sur-Andelle en aval. On notera que les éléments relatifs à cet ouvrage sont détaillés dans le Dossier d'Autorisation Unique.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des conventions de principe ont été signées avec les propriétaires actuelles des parcelles concernées par B2, précisant que des négociations foncières sont en cours pour l'acquisition de ces parcelles par le SYMA.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La création de la prairie inondable B2 fait partie d'un programme d'actions à l'échelle de la partie aval du bassin hydrographique de l'Andelle, répondant à une logique d'aménagement amont-aval, qui permettront de gérer quantitativement les ruissellements afin de protéger les zones bâties vulnérables et réduire l'apport de limons en cas de crue (maintien au droit des parcelles agricoles).

L'ensemble du programme aura une incidence positive en terme de gestion des ruissellements et lutte contre les inondations.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La note explicative complémentaire annexée au présent formulaire en vue de rappeler de manière sommaire, l'historique lié au projet de l'ouvrage B2, le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit cette demande d'examen au cas par cas, ainsi que les mesures/caractéristiques destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aux vus des démarches entreprises pour la réalisation du programme d'actions pour la protection de la partie aval du bassin hydrographique de l'Andelle et des échanges déjà réalisés avec la DREAL et la DDTM27, il ne nous apparaît pas opportun de soumettre le projet à une étude d'impact sur l'aspect lié au défrichement pour l'ouvrage B2 (Cf. 6.4).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6_Note explicative complémentaire au formulaire CERFA
Annexe 7_Emprise à défricher

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Croisy-sur-Andelle le, _____

Signature

  